

**Mon geste** Je prends des engagements pour l'année en faveur de l'eau et de la biodiversité.

### Le Saviez – Vous ?

**1er janvier** : Journée Mondiale de la Paix

**8 janvier** : Journée nationale de dépistage de l'obésité infantile

**8 janvier** : Journée Nationale des Tortues marines au Bénin

**15 Janvier** : Journée Mondiale du migrant et du réfugié

**29 janvier** : Journée Mondiale des lépreux

### Pourquoi ce geste ?

La gestion de la biodiversité et de l'eau est une mission citoyenne qui ne peut être perçue comme étant le devoir d'une partie prenante prise isolement. Chaque partie prenante devra contribuer à sa manière.

Pour commencer l'année comme tout bon planificateur, il faudra prendre des engagements personnels, communautaires ou nationaux pour poser des actes utiles, pertinents et réalistes en faveur de la biodiversité et de l'eau. L'essentiel est de décider de faire quelque chose aussi petite qu'elle soit et de devenir un acteur de mise en œuvre et un exemple pour d'autres.

**As-tu déjà pris ton engagement pour la biodiversité et l'eau ?**

### Quelques Suggestions

Plusieurs engagements peuvent être pris par chacun. Dans le même temps que certains décident de soutenir des associations de protection de la nature par des dons, certains peuvent décider de consacrer une, deux, trois heures par mois pour du bénévolat avec une association.

Limiter la production de déchets, économiser de l'eau, éviter les feux tardifs de végétation, sensibiliser des acteurs de mon village, de mon lieu de travail sur la biodiversité, partager le présent manuel avec des collègues, visiter des aires de conservation de la biodiversité, planter des arbres et les entretenir, animer des clubs nature, organiser une campagne de salubrité, célébrer des journées spécifiques, tels sont autant d'engagement que peut prendre chaque citoyen. La liste n'est pas exhaustive. Laissez éclore votre imagination et décidez de vous lancer selon vos moyens, votre position et surtout respectez l'engagement pris.



Cette fiche est le fruit de la collaboration entre CEIBA ONG, la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles et l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique. **Contact** : Hugues Akpona : **Email** : [gestes.biodiversite@gmail.com](mailto:gestes.biodiversite@gmail.com)